

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 juillet 2024

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10, 11 et 12 juillet 2024

2024 DU 83 Dénomination place du Professeur Muhammad Yunus (18e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 11 juin 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place du Professeur Muhammad Yunus " à une emprise à Paris (18^e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 17 juin 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " place du Professeur Muhammad Yunus " est attribuée à une emprise centrale de la rue de la Chapelle située à 3 m environ des façades au droit des n^{os} 66 à 74bis et des n^{os} 55bis à 63 à Paris (18^e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO